



Priorités de la Présidence monégasque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (15 mai – 10 novembre 2026)

Pour la première fois depuis son adhésion, le 5 octobre 2004, la Principauté de Monaco assume la Présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Petit État par sa taille mais pleinement engagé dans la défense des valeurs européennes, Monaco continuera de prendre toute sa part aux travaux de l'Organisation et à la préservation de ce qui fonde notre espace commun : les droits de l'Homme, l'État de droit et la démocratie.

Convaincue que la sauvegarde de ces valeurs n'est jamais acquise, la Principauté entend exercer cette responsabilité avec rigueur, constance et sens du dialogue. Il ne peut y avoir de compromis durable lorsque nos principes fondateurs et les règles communes librement consenties sont remis en cause. En tant que pays francophone, elle veillera également à promouvoir la dimension bilingue de l'Organisation.

Les crises contemporaines, qu'elles soient sécuritaires, démocratiques, technologiques ou environnementales, fragilisent les équilibres établis, rappellent avec force l'interdépendance de nos sociétés et l'importance vitale du multilatéralisme. Dans ce contexte, le Conseil de l'Europe se trouve à un tournant décisif pour accomplir pleinement ses missions.

Face à ces nouvelles réalités, la primauté de la règle de droit constitue la fondation essentielle sur laquelle il convient de bâtir toute action. Les atteintes répétées à l'ordre international et le recul observé de la démocratie et des droits de l'Homme mettent à l'épreuve la cohésion de nos sociétés et la crédibilité de nos institutions. Mettre fin à la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et garantir la reddition de comptes pour les violations les plus graves constituent des impératifs pressants.

Le continent européen, uni dans sa diversité, rassemblé autour d'aspirations communes à la paix, au développement et au bien-être de sa population, doit demeurer un espace où le droit prime sur les émotions et les intérêts court-termistes. Nos différences sont des forces. Le respect de chacun garantit la solidarité entre tous. Il nous appartient dès lors, tous ensemble, de renouveler notre engagement pour préserver ce modèle unique et l'indépendance de l'Europe face aux influences étrangères.

L'ouverture sur le monde et la solidarité qui caractérisent la Principauté guideront notre action, pour atteindre – collectivement - des résultats plus ambitieux que ceux que nous pourrions atteindre individuellement.

La Présidence monégasque s'articulera ainsi autour d'une vision claire : celle de **la protection effective de tous les citoyens européens**, portée **par une Organisation efficace** crédible et capable de tenir ses engagements, et œuvrant avec résolution **pour répondre aux défis contemporains et futurs** du continent.

I – La protection de tous

La protection des citoyens européens, ainsi que la promotion de sociétés inclusives et la lutte contre toutes les formes de violence demeurent des obligations juridiques et morales pour chaque État membre, et seront au cœur de notre attention.

Alors que la Convention d'Istanbul célèbre les 15 ans de son adoption, un engagement ferme et constant doit continuer d'être dédié à la **lutte contre les violences à l'égard des femmes**, à l'égalité de genre et à la promotion de réponses tangibles aux défis qui frappent les femmes de façon disproportionnée et à tous les niveaux. La Présidence monégasque convoquera deux débats thématiques sur ces enjeux, au sein du Comité des Parties à la Convention d'Istanbul d'une part et au sein du Comité des Ministres d'autre part. La conférence annuelle de la Commission pour l'Egalité de Genre portera quant à elle sur la levée des obstacles à la participation des femmes, pour que la résolution des conflits et la consolidation de la paix soient inclusives en matière de genre.

Les enfants et les jeunes constituent l'avenir de nos sociétés. Renforcer la protection de leurs droits et promouvoir leur participation à la vie démocratique sont donc des engagements essentiels et structurants. Plusieurs événements de haut-niveau seront consacrés aux enjeux auxquels ils font face, tels que la Conférence internationale sur la radicalisation et l'extrémisme violent chez les jeunes, le dialogue thématique sur l'impact des réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes, la Conférence sur les jeunes et la désinformation. Un séminaire sera organisé en Principauté sur la Justice adaptée aux enfants. L'implication accrue des jeunes, dans la prévention de ces phénomènes et dans le développement de réponses à y apporter, permettra d'identifier des actions concrètes.

À Monaco, nous sommes convaincus que le **sport** est un formidable outil par sa contribution très vaste à la santé physique et mentale, l'éducation, l'inclusion et la cohésion sociale, ainsi que par l'acquisition de valeurs qui structurent les enfants et les jeunes tout au long de leur vie. Néanmoins, pour que le pouvoir du sport soit pleinement réalisé, celui-ci doit être pratiqué dans un contexte qui les protège contre toutes formes de violence et qui promeut, en premier lieu, leur bien-être et leur épanouissement. La 19^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport, organisée en Principauté les 3 et 4 novembre 2026, aura pour thématique « *Un sport plus sûr et plus sain pour tous les enfants* ». Le 10^{ème} anniversaire de la Convention de Saint-Denis sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matchs de football et autres manifestations sportives sera également célébré à cette occasion.

II – Par une Organisation efficace

L'efficacité opérationnelle du Conseil de l'Europe et sa capacité à apporter des réponses juridiques et politiques adaptées dépendront de sa capacité à s'appuyer sur des mécanismes de suivi crédibles, des instruments normatifs actualisés et des espaces de dialogue permettant de traduire les principes en actions.

La Principauté de Monaco réaffirme son attachement au **système européen de protection des droits de l'Homme**, socle juridique et institutionnel du Conseil de l'Europe, dont la Convention européenne des droits de l'Homme et la Cour européenne des droits de l'Homme sont la pierre angulaire. La pleine exécution des arrêts par les États membres et les initiatives visant à renforcer le dialogue entre les juridictions nationales, les autorités exécutives et les instances du Conseil de l'Europe méritent toute notre attention. Un colloque à Monaco en présence du Président de la Cour européenne des droits de l'Homme, contribuera à mieux faire connaître la procédure de la Cour et la mise en œuvre de ses arrêts. Une conférence dédiée aux bonnes pratiques relatives à l'exécution des arrêts en matière de surpopulation carcérale sera organisée à Strasbourg. Le bon fonctionnement de tous les autres mécanismes de suivi issus des Conventions du Conseil de l'Europe doit également être préservé afin d'assurer le plein respect des standards les plus élevés en matière de protection des droits.

La Présidence monégasque promouvra le **dialogue régulier et la coopération** entre tous les États membres et entre les organes du Conseil de l'Europe pour renforcer la cohérence des engagements, garantir que les actions répondent pleinement aux buts et valeurs de l'Organisation, et donner une traduction opérationnelle à ses priorités. Les réseaux et les forums d'échange sont alors des vecteurs appropriés de diffusion des normes et de partage d'expérience et d'expertise. Monaco soutiendra à ce titre l'organisation du Forum annuel du Réseau des Cours Supérieures et participera à la première réunion conjointe des membres du Réseau des tribunaux référents et du Réseau des correspondants nationaux auprès de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) et à la Conférence annuelle du réseau HELP. Aussi, la 1567^e réunion des Délégués des Ministres se tiendra en Principauté.

L'évolution des obligations conventionnelles permet de maintenir le Conseil de l'Europe comme en tant qu'Organisation phare de création normative. Ainsi, le Protocole d'amendement à la Convention pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) sera ouvert à signature en mai. Ce texte constituera une avancée majeure, en proposant une définition juridique paneuropéenne modernisée et complète de l'infraction terroriste et en renforçant les cadres nationaux ainsi que la coopération internationale. En outre, le Protocole additionnel à la Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198) sera ouvert à signature en octobre. Il permettra de renforcer le cadre européen en matière de recherche, de gestion et de confiscation des avoirs d'origine criminelle.

III – Pour répondre aux défis contemporains

L'Europe est aujourd'hui confrontée à une accumulation de défis majeurs qui ont des conséquences directes et profondes sur les droits de l'Homme, l'État de droit et la démocratie. La Présidence monégasque veillera à ce que les activités et les travaux du Conseil de l'Europe demeurent résolument orientés vers les réponses concrètes à y apporter.

La **guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine** a profondément bouleversé l'équilibre géopolitique mondial, conduisant notre continent à repenser la défense, l'autonomie et la sécurité européennes. Monaco réaffirme son soutien continu à l'Ukraine, y compris par le biais du Registre des dommages, et appelle à la poursuite des efforts au service des millions de personnes touchées par le conflit, des enfants ukrainiens et de la lutte contre l'impunité. Le développement et le déploiement des organes de reddition de compte – la Commission internationale des Réclamations pour l'Ukraine et le Tribunal spécial pour le crime d'agression en Ukraine – sont les priorités naturelles de notre Organisation.

La Présidence monégasque accordera une attention particulière au renforcement de **la lutte contre la criminalité** sous toutes ses formes, en combinant réflexion stratégique, développement normatif et entraide internationale, y compris dans la lutte contre le terrorisme susmentionnée. La Conférence informelle des Ministres de la Justice, le 16 juin, à Strasbourg, sera consacrée à la lutte contre le blanchiment et à l'agenda judiciaire pour la lutte contre la criminalité financière. Elle offrira un cadre de dialogue stratégique pour renforcer l'efficacité des systèmes judiciaires, partager les bonnes pratiques et élaborer des réponses coordonnées face aux flux financiers illicites. La Conférence Octopus, qui célébrera cette année le 25ème anniversaire de la Convention de Budapest, constituera un temps fort pour réaffirmer l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre la cybercriminalité et permettra de soutenir le renforcement des capacités des États et le développement de cadres juridiques et institutionnels adaptés.

Le renforcement de la résilience démocratique face aux transformations profondes et rapides de nos sociétés sera aussi un axe important des travaux de l'Organisation durant la Présidence monégasque. La désinformation constitue une menace directe au bon fonctionnement des sociétés démocratiques. En altérant la qualité du débat public, en accentuant les phénomènes de polarisation et en influençant les perceptions individuelles, elle fragilise la capacité des citoyens à se forger une opinion libre et éclairée, à l'abri de toute manipulation et ingérence étrangères. L'organisation d'une conférence structurée autour d'ateliers interactifs réunissant des jeunes européens visera à développer des solutions concrètes et à favoriser l'émergence de citoyens pleinement conscients de leur rôle dans la préservation du débat démocratique.

Enfin, Monaco forme le vœu que les travaux relatifs au Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe, en favorisant une coopération accrue entre États membres, institutions publiques et société civile, réalisent la vision du Secrétaire Général en faveur de la prévention de certaines dérives, de la restauration de la confiance des citoyens dans les processus démocratiques, ainsi que de l'innovation démocratique et l'intégrité des processus électoraux, pour que prévale une démocratie plus résiliente, inclusive et durable.

Le programme politique et culturel de la Présidence monégasque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

I. Programme officiel de la Présidence

- 14-15 mai 2026, Chişinău, Moldavie – **Passation de la Présidence de la République de Moldova à Monaco** lors de la 135^e Session du Comité des Ministres ;
- 14-15 mai 2026, Maroc – **Événement de sensibilisation de la jeunesse au Maroc sur l'abolition universelle de la peine de mort** ;
- 18-19 mai 2026, Strasbourg – **Conférence « Les droits humains dans les réalités immersives (XR) : liberté d'expression, justice, droits et bien-être des enfants »** ;
- 20 mai 2026, Strasbourg – **Première réunion des Délégués des Ministres sous la Présidence monégasque**, suivie de l'inauguration du tramway de la présidence et de la cérémonie de levée du drapeau (avec la participation de Mme Isabelle BERRO-AMADEÏ, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération) ;
- 21-22 mai 2026, Monaco – **Réunions du Comité présidentiel, du Bureau et de la Commission permanente de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)** ;
- 26 mai 2026, Strasbourg – **Conférence internationale « Terrorisme et extrémisme violent : la radicalisation des jeunes »** avec la participation de M. Samuel VUELTA SIMON, Secrétaire d'Etat-Directeur des Services Judiciaires ;
- 27 mai 2026, Strasbourg – **Première réunion conjointe des membres du Réseau des tribunaux référents et du Réseau des correspondants nationaux à la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)** ;
- 2 juin 2026, Strasbourg – **Réunion conjointe Comité de Lanzarote/Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)**, avec la participation de M. Samuel VUELTA SIMON, Secrétaire d'Etat-Directeur des Services Judiciaires ;
- 2 juin 2026, Strasbourg – **Réunion du Comité des Parties à la Convention d'Istanbul** avec la participation de M. Samuel VUELTA SIMON (Secrétaire d'Etat-Directeur des Services Judiciaires) ;
- 3 juin 2026, Strasbourg – **Débat thématique du Comité des Ministres sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la protection des droits de l'enfant**, avec la participation de M. Christophe ROBINO, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé ;
- 3 juin 2026, Strasbourg – **Premier Forum européen des défenseurs environnementaux des droits humains** ;
- 4 juin 2026, Strasbourg – **Dialogue thématique « Réseaux sociaux et santé mentale des enfants : État des lieux et réponses possibles »** (événement conjoint CDBIO et CDENF), avec la participation de M. Christophe ROBINO, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé ;
- 4 juin 2026, Strasbourg – **Forum du Réseau des Cours supérieures**, avec la participation de M. Samuel VUELTA SIMON, Secrétaire d'Etat-Directeur des Services Judiciaires ;
- 9 juin 2026, Strasbourg – **Conférence annuelle de la Commission pour l'égalité de genre (GEC)**, avec la participation de Mme Isabelle BERRO-AMADEÏ, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ;
- 16 juin 2026, Strasbourg – **Conférence informelle des Ministres de la Justice** ;
- 16 juin 2026, Monaco – **Conférence sur la justice adaptée aux enfants** ;
- 18 juin 2026, Strasbourg – **Conférence de haut niveau dans le cadre de la Semaine de la lutte contre les discours de haine** ;
- 18 juin 2026, Monaco – **Réunion du Bureau du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux (CPLR)** ;
- 19 juin 2026, Monaco – **Événement parallèle sur les droits des femmes en marge du Bureau du CPLR** ;

- Juin 2026, Strasbourg – **Troisième partie de session de l'APCE :**
- 22 juin 2026 : **Allocution de S.E. M. Christophe MIRMAND, Ministre d'Etat, devant l'APCE ;**
- 23 juin 2026 : **Allocution de Mme Isabelle BERRO-AMADEÏ devant l'APCE en tant que Présidente du Comité des Ministres.**
- 26 juin 2026, Monaco – **Colloque sur Monaco et la Cour européenne des droits de l'Homme avec la participation de M. Mattias GUYOMAR, Président de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) ;**
- 2-3 juillet 2026, Strasbourg – **Conférence annuelle du réseau HELP ;**
- 30 juin au 2 juillet 2026, Paris – **9^e Congrès mondial contre la peine de mort, avec la participation de Mme Isabelle BERRO-AMADEÏ, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ;**
- 1-3 juillet 2026, Strasbourg – **Réunion du Groupe consultatif du Conseil de l'Europe sur les enfants d'Ukraine ;**
- 9 juillet, Vienne – **Présentation des priorités de la Présidence monégasque au Conseil Permanent de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) ;**
- 14 juillet, Bruxelles – **Présentation des priorités de la Présidence devant le Comité politique et de sécurité (COPS) de l'UE ;**
- 2 août 2026, Strasbourg et Auschwitz-Birkenau – **Cérémonie de commémoration organisée par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe à l'occasion de la Journée européenne de commémoration de l'Holocauste des Roms, avec la participation de Mme Isabelle BERRO-AMADEÏ, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ;**
- 2 septembre 2026, Monaco – **Accueil de la 1567^e Réunion du Comité des Délégués des Ministres ;**
- Septembre 2026, Strasbourg – **Quatrième partie de session de l'APCE :**
- 30 septembre 2026 : **Allocution de Mme Isabelle BERRO-AMADEÏ devant l'APCE en tant que Présidente du Comité des Ministres ;**
- 1^{er} octobre 2026, Strasbourg : **Allocution de S.A.S. le Prince Souverain devant l'APCE ;**
- 7 octobre 2026, Strasbourg – **Débat thématique du Comité des Ministres sur le thème de la peine de mort ;**
- 13 octobre 2026, Strasbourg – **Conférence dédiée aux bonnes pratiques dans l'exécution des arrêts de la CEDH en matière de surpopulation carcérale, avec la participation de M. Samuel VUELTA SIMON, Secrétaire d'Etat-Directeur des Services Judiciaires ;**
- 14 au 16 octobre 2026, Strasbourg – **Conférence OCTOPUS, avec la participation de M. Samuel VUELTA SIMON, Secrétaire d'Etat-Directeur des Services Judiciaires ;**
- 29 octobre 2026, Strasbourg – **51^{ème} session du CPLR - Allocution de M. Lionel BEFFRE, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur devant le Congrès ;**
- 2-4 novembre 2026, Strasbourg – **Forum Mondial de la Démocratie ;**
- 3-4 novembre 2026, Monaco – **19^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport sur le thème « Un Sport plus sûr et plus sain pour tous les enfants », présidée par M. Lionel BEFFRE, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur ;**
- 3-4 novembre 2026, Monaco – **10^e réunion plénière du Comité de la Convention de Saint-Denis et Célébration des 10 ans de la Convention de Saint Denis ;**

- 9-10 novembre 2026, Strasbourg – **Conférence sur la lutte contre la désinformation en lien avec la jeunesse, avec la participation de Mme Isabelle BERRO-AMADEÏ, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ;**
- 10 novembre 2026, Strasbourg – **Passation de la Présidence de Monaco au Monténégro, en présence de Mme Isabelle BERRO-AMADEÏ, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ;**
- Date à confirmer, Strasbourg – **Déjeuner de travail entre les États non-membres de l'UE et M. Alain BERSET, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe ;**

II. Programme culturel

- 20 mai 2026, Strasbourg – **Concert de la pianiste monégasque Stella Almondo (Foyer du Comité des Ministres) et Prestation de la Palladienne de Monaco (Place Broglie) ;**
- 26 mai 2026, Strasbourg, Hémicycle du Palais de l'Europe – **Concert d'ouverture de la Présidence monégasque – Printemps des Arts (Ensemble « Caravaggio ») ;**
- 5 juin 2026, Strasbourg, Eglise Saint-Guillaume – **Concert avec piano des Petits Chanteurs de Monaco ;**
- 11 juin 2026, Strasbourg, Eglise Saint Pierre le Jeune – **Concert de musique sacrée par le chœur estonien Vox Clamantis - Fondation Prince Pierre ;**
- 15 juin 2026, Strasbourg, Opéra National du Rhin – **Concert de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo ;**
- 15 septembre - 15 octobre 2026, Strasbourg, Place Broglie – **Exposition de photographies « A la découverte du patrimoine architectural de Monaco »** (les photos auront été préalablement exposées au Conseil de l'Europe, dans le Foyer du Comité des Ministre du 23 juin au 3 juillet) ;
- 17 septembre 2026, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire – **Conférence des Rencontres philosophiques de Monaco sur le thème « L'Europe : héritage et promesse » ;**
- Du 28 septembre au 4 octobre 2026, Strasbourg, Restaurant « Les Haras » – **Semaine gastronomique monégasque ;**
- Du 1^{er} au 30 octobre 2026, Hall du Conseil de l'Europe, Strasbourg – **Exposition de photographies issues du Prix Environnemental de la Fondation Prince Albert II ;**
- 4 octobre 2026, Monaco – **Inauguration des Journées européennes du patrimoine de Monaco ;**
- 23 octobre 2026, Strasbourg, Cinéma Cosmos - **Projection du documentaire « Rainier III par lui-même » ;**
- 24 octobre 2026, Strasbourg, Le Münsterhof – **« Le rêve de Mercier » : pièce de théâtre créée et produite par le Théâtre Princesse Grace de Monaco ;**
- 28 octobre 2026, Strasbourg, Auditorium des Musées – **Table-ronde « De Monaco à Strasbourg : quels enjeux pour les musées aujourd'hui et demain ? ».**